L' INFOBOURG

LE JOURNAL DU COMITÉ POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE VOL. 36, NO. 4 OCTOBRE 2024 COMPOP.NET GRATUIT

Denyse Hamel, une militante engagée du faubourg

SALUT À TOI, DENYSE HAMEL (1951-2024)

PAGE 9

LE FRAPRU CAMPE À QUÉBEC

PAGE 8

AVENIR SAINT-PATRICK - FÊTE DE QUARTIER 24 AOÛT

PAGE 13

LA VILLE ACHÈTE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE QUÉBEC

PAGE 4

Problèmes de logement ?

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

L' INFOBOURG

Journal de quartier publié à 5 000 exemplaires, quatre ou cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles sont des espaces de parole pour les auteur·rice·s, et sont portés par un souci d'inclusivité. Diverses techniques d'écriture inclusive y sont valorisées.

Écrivez-nous, passez nous voir !

Comité de rédaction pour ce numéro
Remplacer par : Fabien Abitbol, Agathe Légaré, Andrée O'Neill, Gabrielle Verret

Ont aussi contribué
Craque-Bitume, Anthony Cadoret, Marie-Ève Duchesne, Lili Jodoin, Lili Lapointe, Pascaline Lamare, Ève Méquignon, Valentin Pages, Geneviève Petitclerc, Anne-Sophie Trottier, Sophie Tremblay-Bouchard.

Mots croisés
Agathe Légaré

Graphisme
Anne-Christine Guy

Correction
Catherine Duchesneau

Photographie
Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire

Publicité
Marie-Ève Duchesne (418 522-0454)

Coordonnées
780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9
418 522-0454
www.compop.net
comite.populaire@videotron.ca

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

LES OBJETS TROUVÉS DU RTC : UN VÉRITABLE SERVICE AUX CITOYEN·NE·S

Par Fabien Abitbol

Depuis l'été 2021, le service des objets trouvés du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est situé en haute-ville, juste à côté du Jeffery Hale. L'occasion pour *L'Infobourg* d'aller faire le point sur ce service qui tourne bien, mais qui mériterait d'être davantage connu.

Quand vous perdez quelque chose, même si vous n'avez pas pris le bus, dites-vous que ce que vous avez perdu va peut-être atterrir aux objets trouvés du RTC. Il y a quelques années, j'ai croisé une des camarades du Vestiaire dont le fils venait de perdre son porte-cartes (alors qu'il voulait inviter sa mère pour sa fête). Je lui ai parlé du service du RTC, et quelques jours plus tard, il avait tout retrouvé.

En fait, ce n'est pas bien compliqué. Vous demandez à votre moteur de recherche « formulaire objets perdus RTC » et vous tombez sur une page intitulée « Formulaire de demande d'objets trouvés ». Il ne vous reste qu'à remplir ce formulaire le plus précisément possible. On vous appellera si on trouve ce que vous cherchez.

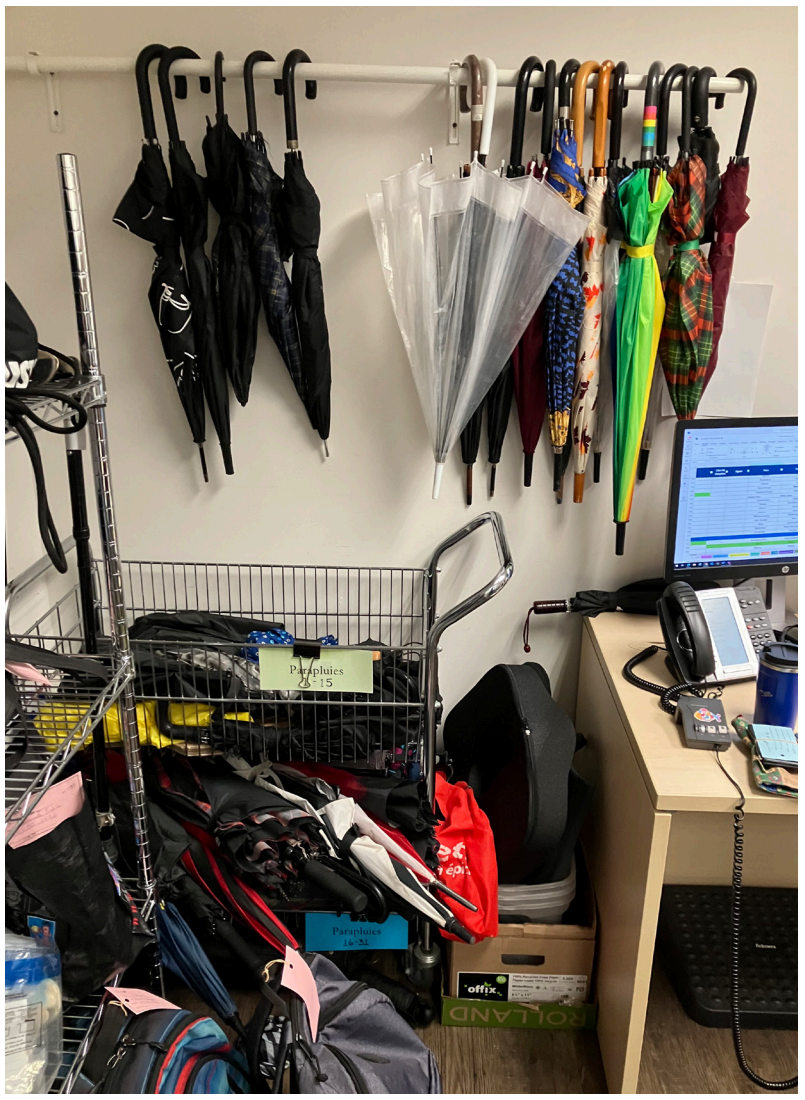

Photo : Fabien Abitbol

Dans l'autre sens, des employé·e·s du RTC vont porter chaque jour ouvré au Service d'accompagnement en mobilité intégrée (SAMI) des objets sous scellé. On trouve de tout. Des mitaines (souvent orphelines), des parapluies (la forte saison étant l'été), des vêtements, des béquilles (comme quoi Lourdes n'a pas le monopole des guérisons), des lunettes, des cellulaires, des bébelles électroniques et des cartes diverses (de banque, d'étude, et évidemment de transport). Ainsi que des boîtes à lunch, qui nécessitent d'être vidées et nettoyées, puisqu'on ne sait pas quand elles seront réclamées.

L'ensemble du personnel du SAMI travaille à tour de rôle aux objets trouvés. Karine Fontaine, coordinatrice à l'accompagnement de la clientèle, estime que le temps de travail total correspond à peu près à un mi-temps.

Tous les objets sont répertoriés, les cellulaires sont rechargés (ça peut servir à la localisation ou à un appel), les objets sales sont nettoyés (comme les boîtes à lunch) et tout est entassé dans des bacs, par thématique et par quinzaine. Car les objets ne sont pas censés rester plus de quinze jours. Maintenant, si vous avez perdu un sac à dos et que vous êtes hospitalisé ou hors Québec, vous pouvez très bien demander qu'on vous garde vos affaires.

Les employé·e·s du RTC vont faire un petit travail d'enquête pour les objets nominatifs. Tout est fait au mieux pour que le service ne soit pas trop longtemps encombré et que les client·e·s trouvent satisfaction. La salle des objets trouvés n'est pas bien grande : faut pas niaiser !

Au bout de deux semaines, s'ils n'ont pas retrouvé leur propriétaire, les objets retrouvés dans les autobus sont remis à des organismes sans but lucratif comme la Société de Saint-Vincent de Paul et la Maison Revivre (vêtements et accessoires), la Bouquinerie Nouvelle Chance (livres) et le Patro Roc-Amadour (lunettes).

Le SAMI se trouve au 620, avenue Ernest-Gagnon, à l'arrêt « Jeffery Hale » du 807, de l'autre côté du chemin Sainte-Foy par rapport aux hôpitaux. Si vous n'êtes pas à l'aise avec internet pour remplir le formulaire, vous pouvez appeler le 418 627-2511. C'est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, ainsi que le samedi de 12 h à 17 h, sauf pour les jours fériés. Si vous habitez plus proche des lignes 800 et 801, vous pouvez descendre à Holland et vous marcherez un peu.

BILAN DES RUES PIÉTONNES ESTIVALES 2024

Par Anne-Sophie Trottier

Photo : Pascaline Lamare

L'été 2024 s'est distingué par la diminution radicale des rues piétonnes à Québec. En effet, environ 50 %* des rues piétonnisées en 2023 ne l'étaient pas cette année. Dans le faubourg, cela s'est traduit par une diminution des plages horaires allouées à la rue Saint-Jean piétonnière entre Honoré-Mercier et Claire-Fontaine (perte du vendredi soir tout l'été et du dimanche à partir du 7 septembre). La piétonnisation a complètement cessé sur les rues Cartier, Saint-Joseph Est, Saint-Vallier Ouest et Notre-Dame-des-Anges. Seul le secteur du Vieux-Québec a obtenu des gains de ce côté.

Il faut dire que l'adoption des rues piétonnes et la détermination des plages horaires dépendent entièrement des Sociétés de développement commercial (SDC), en dépit de la volonté citoyenne. Le quartier Montcalm en est un exemple. Il y a un franc désaccord entre les résident·e·s et les commerçant·e·s, les un·e·s préférant en très grande majorité (94 %) garder la rue Cartier piétonne et les autres, non, prétextant un impact négatif sur leurs revenus.

Trouver un moyen de mieux faire valoir la place des citoyen·ne·s pour l'avenir des rues piétonnes serait judicieux. De nombreuses études montrent les bienfaits des rues piétonnières non seulement sur les résident·e·s, mais aussi sur les commerces.

* Érik Chouinard, « Moins de rues piétonnes cet été à Québec », *Radio-Canada*, 20 mai 2024, https ://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2074031/artere-commerciale-ville-sdc-pietonnisation

PAUL WATSON : UN MILITANT EN DANGER !

Par Valentin Pages

L'océan est un des piliers de notre planète et contribue à un équilibre climatique et écologique. En effet, il capte une grande partie des émissions de gaz à effet de serre produits par les humains. La surpêche menace l'équilibre de l'océan. Ce ne sont pas juste des espèces animales qui sont menacées (ce qui est déjà beaucoup !). L'enjeu climatique est global, dans un monde vivant déjà une urgence climatique !

Un militant converti

Paul Watson a débuté comme capitaine de bateau dans la marine, avant de continuer comme matelot dans le transport de marchandises. Très tôt, il est consterné de voir le traitement des animaux marins par les pêcheurs. Il commence alors à militer avec Greenpeace, puis il crée son propre organisme de défense des océans, Sea Shepherd. L'organisme dit œuvrer à « dépasser la seule protestation et intervenir de manière active et non violente dans les cas d'atteintes illégales à la vie marine et aux écosystèmes marins ». Il vise tout simplement à protéger les animaux marins.

Un héros en prison

Militer attire forcément des ennemis. Paul Watson, dans sa volonté de protéger les baleines de leurs chasseurs, a vu le Japon lancer un mandat d'arrêt international contre lui. Le Japon est un des trois pays qui pratique la chasse commerciale à la baleine, avec la Norvège et l'Islande. Les instances internationales qui veulent contrôler cette pêche n'ont aucun pouvoir sur les agissements de ces trois pays. Ainsi, Sea Shepherd tente de protéger les baleines et utilise parfois des techniques qui s'attaquent au matériel des navires de chasse à la baleine.
Paul Watson a été arrêté en 2024 par le Danemark, où il est présentement emprisonné. Le Japon l'accuse de « complot en vue d'intrusion sur un baleinier ». Pour cela, l'accusation se base sur le témoignage d'un homme qui a été manipulé par les autorités japonaises. L'homme qui a fait un faux témoignage sur Paul Watson a affirmé l'avoir fait sous pression du Japon. En effet, le pays lui a demandé de faire ce témoignage sous peine qu'il soit libéré (Sea Shepherd, 2024).

Paul Watson aurait-il été arrêté parce qu'il dérange ? Ou parce qu'il ose se tenir debout pour défendre ses convictions ?

Peut-on vraiment arrêter un militant qui se bat pour l'avenir de l'humanité ? Qui œuvre pour protéger les autres espèces sur lesquelles l'homme pense avoir un pouvoir absolu ?

Annoncez-vous dans

L'INFOBOURG

vu par plus de 5000 personnes

Pour toute information, consultez notre kitmédia en ligne à : compop.net/publicite

LA VILLE ACHÈTE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Par Pascaline Lamare

Texte inspiré d'une parution sur Le Bourdon du Faubourg, le 9 septembre 2024

L'annonce de l'acquisition de l'édifice par la Ville de Québec ce 9 septembre semble clore (ou presque) un dossier qui aura connu de nombreux rebondissements depuis la fermeture de l'église au culte en 2015. Si les projets se sont multipliés au cours des dernières années, c'est finalement la Ville qui acquiert le bâtiment patrimonial et qui en assurera la conversion « au profit de tous les citoyens ».

Après un projet de Carrefour de généalogie, un projet de conversion au profit de l'école primaire et une vente à la communauté copte orthodoxe, qui a finalement renoncé à l'acquisition, c'est la Ville qui devient propriétaire des lieux. Cette acquisition se fait au coût de 175 000 $, dont 100 000 $ versés à la Fabrique pour les frais d'entretien de la dernière année, et le restant pour les frais de l'année en cours. Si le ministère de la Culture et des Communications dispose de 60 jours pour autoriser la vente, la Ville espère finaliser le dossier avant la fin de l'année 2024. Soulignant que « la protection et la conservation du patrimoine religieux sont des priorités dans une ville patrimoniale comme Québec », le maire Bruno Marchand a indiqué que la pérennité de ce bâtiment patrimonial se ferait « au bénéfice de toute la communauté ».

La Ville souhaite reprendre et poursuivre le projet de conversion tel que présenté dans le cadre de l'étude de préfaisabilité réalisée par Raymond Chabot Grant Thornton*. Cette étude, rendue publique en avril 2023, proposait un modèle d'affaires où la Ville devenait propriétaire du lieu (cédé par la Fabrique pour 1 $ symbolique), le sauvegardait, et confiait sa gestion et son opération à une organisation habilitée. De son côté, l'Institut canadien de Québec devait évaluer le projet en lien avec sa mission et sa vision, jauger le risque d'affaires, en assumer la gouvernance, la gestion et la programmation, ainsi que déployer les ressources et les partenariats nécessaires. Lorsque l'annonce de la vente à la communauté copte orthodoxe avait été faite en janvier 2024, la Ville devait recevoir le plan d'affaires raffiné. La Ville s'engage maintenant dans les dernières étapes pour finaliser ce plan d'affaires.

Chose certaine, le projet se fera en continuité avec ce qui a été présenté par la Ville l'année dernière, notamment quant à la triple vocation du lieu (culturelle-événementielle, communautaire et touristique). Les démarches de consultation vont se poursuivre et le projet devrait continuer à évoluer, mais en cohérence avec ces vocations et les commentaires de la communauté. Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale du district et responsable du patrimoine au sein du comité exécutif de la ville, a mentionné sa grande fierté quant au dénouement de cette saga patrimoniale. « Ce n'est pas tous les jours qu'une ville achète un bien classé à valeur patrimoniale exceptionnelle. C'est un geste fort en faveur de la préservation du patrimoine », mentionne-t-elle. Elle ajoute être également « très fière, comme conseillère et résidente du quartier Saint-Jean-Baptiste, car [elle] sai[t] à quel point ce lieu est important pour les gens du quartier. Il fallait assumer le leadership dans ce projet pour donner une seconde vie à l'endroit, au bénéfice de tous les citoyens ».

En avril 2023, la Ville avait indiqué que le bâtiment était en relative bonne santé, malgré le déficit d'entretien. L'audit technique de la Ville estimait alors qu'il faudrait dépenser 34 millions de dollars pour l'enveloppe au cours des 15 prochaines années (dont 20 millions dans les cinq prochaines). Des travaux ont eu lieu depuis 2018 (pour 2 millions de $) et il y en a eu d'autres au printemps et à l'été 2024 sur l'enveloppe du bâtiment. Des travaux sur la toiture, les fenêtres et pour stabiliser l'église et empêcher les infiltrations d'eau sont également dans les plans à court terme.

* Le Bourdon du faubourg, « Reconversion de l'église Saint-Jean-Baptiste : vers un Carrefour des possibles », https ://bourdonmedia.org/2023/04/24/reconversion-de-leglise-saint-jean-baptiste-vers-un-carrefour-des-possibles/

Coupon d'adhésion Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Si vous êtes en accord avec la mission du groupe, il suffit de remplir le coupon et de nous le renvoyer au 780 rue Sainte-Claire, Québec (Qc), G1R 5B9 , avec une cotisation de 5 $.

Nom :

Adresse :

Code postal :

No de tél. :

Courriel :

FRANCE : UNE SITUATION INTENABLE

Par Fabien Abitbol

À peine les estimations des élections européennes connues, le président français Emmanuel Macron avait déclenché des élections législatives pour « clarifier » la situation. Les Français·e·s ayant refusé de donner les clefs du pouvoir à l'extrême droite et le premier ministre ayant subi un gros revers avec moins de 7 % des voix au premier tour et à peine plus de 5 % au second tour, la situation est devenue encore plus confuse.

Les électeur·rice·s français·e·s ont mis en tête les quatre principaux partis de gauche (La France insoumise, les Écologistes, le Parti socialiste et le Parti communiste, totalisant 193 sièges), en deuxième position les partisans du président Macron (Ensemble, le Parti démocrate et Horizons, totalisant 166 sièges), et l'extrême droite en troisième position (Rassemblement national avec 126 sièges et l'UDR avec 16 sièges).

Mais Emmanuel Macron n'a pas voulu donner les clefs de l'hôtel de Matignon à la gauche, prétextant que personne n'avait gagné et demandant une « trêve olympique » pendant les Jeux olympiques. C'est vrai que personne n'avait de majorité absolue, mais en 2022, c'était le cas aussi, et il avait donné les clefs du pouvoir aux trois partis qui lui étaient favorables.

Le 16 juillet, il a accepté la démission du gouvernement, mais sans nommer de premier ministre. Donc tous les ministres sont resté·e·s en poste et les 17 qui avaient été élu·e·s ou réélu·e·s à l'Assemblée nationale ont pu assister à l'ouverture de session le 18 juillet, et ainsi voter pour les principaux postes de l'Assemblée. Cela a permis de maintenir en poste la présidente sortante, macroniste, alors qu'en toute logique, la présidence aurait dû revenir à un communiste (la gauche unie présentant un seul candidat).

L'article 23 de la Constitution française prévoit ceci : « Les fonctions de membre du Gouvernement sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire, de toute fonction de représentation professionnelle à caractère national et de tout emploi public ou de toute activité professionnelle. » Mais ça n'a pas empêché 17 parlementaires macronistes de siéger à l'Assemblée nationale, de passer à la télé comme « ministres démissionnaires » et de signer des décrets.

Photo : Michel Euler

Photo publiée dans le journal *The Telegraph* du 6 septembre 2024

Emmanuel Macron a passé le temps des Jeux olympiques entre des poignées de main aux sportifs à Paris et sa résidence présidentielle de vacances dans le Sud.

C'est presque à la fin des Jeux paralympiques que le président désormais presque sans pouvoirs a décidé de nommer pour premier ministre Michel Barnier. Ce politicien de 73 ans a été élu au niveau local très jeune (en 1973), puis s'est retrouvé député en 1978, président du conseil général de Savoie (à l'époque le cumul des mandats n'était pas interdit), et ministre en 1993. À titre d'élu de Savoie, Michel Barnier fait partie des artisans des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville de 1992. Les Jeux de 2030 se tiendront aussi en Savoie, puisque Québec n'a pas poursuivi la candidature que le maire Labeaume voulait.

Le quotidien londonien conservateur *The Telegraph* n'a pas hésité à parler de coup d'état de la part de Macron.

Macron n'a donc pas choisi un perdreau de l'année et c'est bien la première fois qu'il nomme quelqu'un avec qui il risque d'être en désaccord. Mais en bon vieux routier de la politique, Michel Barnier saura gouverner. À droite. Alors que le parti Les Républicains auquel il appartient a obtenu 35 sièges (47 en comptant les partis associés et les diverses droites). Un groupe politique représentant 8 % des 577 députés va donc être aux manettes. Ses faits et gestes seront scrutés par l'extrême droite. Autant le Rassemblement national avait dit que s'il y avait un ministre insoumis ou écologiste il voterait la censure, autant Michel Barnier affirmait qu'il n'y a pas de position de principe pour la droite traditionnelle.

Le plus « comique » dans le fait de remettre les clefs à la droite qui a été très longtemps au pouvoir mais qui est désormais réduite à peau de chagrin, c'est que les élu·e·s de droite avaient dit qu'ils ne voulaient pas entrer au gouvernement. Maintenant, il va falloir tenir au moins jusqu'à l'été prochain, car l'Assemblée nationale ne peut être dissoute qu'une fois par an. Quand bien même Macron démissionnerait ou mourrait, son successeur ne pourrait pas dissoudre.

Photo : Fabien Abitbol

Le 7 septembre, date choisie après la rentrée scolaire par des syndicats de lycéen·ne·s et d'étudiant·e·s, environ 150 rassemblements ou manifestations ont eu lieu dans toute la France. La date était fixée avant que le Premier ministre ne soit nommé. Trois des quatre partis de gauche se sont joints à presque toutes les manifestations. À l'étranger, des rassemblements se sont organisés. À Québec, quelques militant·e·s écologistes et de gauche se sont retrouvé·e·s sur Grande-Allée, où se trouve depuis 2016 le Consulat général de France à Québec. Ce fut l'occasion pour deux diplomates, l'un arrivé en août l'une en septembre, de venir faire connaissance avec quelques Français préoccupés par la situation politique.

Du côté de la France insoumise, on a demandé la destitution du président. qui ne risque pas d'aboutir : si le bureau de l'assemblée a bien validé la demande le 17 septembre, il faut maintenant que la texte soit étudié en commission. Puis il faudra un appui de la majorité qualifiée à l'Assemblée nationale (une grande partie de la gauche votera contre, le centre et la droite aussi), puis au sénat (à grande majorité de droite), puis en congrès. Mathématiquement, ça ne tient pas la route dès le premier examen à l'Assemblée.

Mais pendant que la gauche se fissure à cause notamment de la posture de Jean-Luc Mélenchon, l'extrême droite se prépare à une potentielle démission avec une grande réunion politique par mois, pour bien occuper l'espace médiatique.

ARRÊTONS DE CULPABILISER LES PLUS VULNÉRABLES SUR LA ROUTE

Par Anthony Cadoret

Dans les dernières semaines, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) a fait au moins deux opérations ciblant notamment les personnes qui n'ont pas de casque sur les vélos du service àVélo et distribuant un grand nombre d'amendes. Une fois de plus, la Ville de Québec a choisi de blâmer les plus vulnérables plutôt que de prendre de réelles mesures pour la sécurité.

Photo : Anthony Cadoret

On s'entend, porter un casque peut sauver la vie lors d'un accident, mais ne devrions-nous pas mettre nos efforts à limiter le nombre d'accidents plutôt qu'à culpabiliser les cyclistes qui ne se protègent pas assez ?

Il existe des endroits dangereux bien connus dans la ville, des endroits où des piéton·ne·s et cyclistes ont été tué·e·s et où il y en aura d'autres. Le boulevard Charest est un exemple frappant. Les excès de vitesse et les feux rouges brûlés à répétition sont évidents pour quiconque passe par là régulièrement. Est-ce vraiment plus important d'avoir des policier·ère·s au bord d'une piste cyclable plutôt que sur le boulevard Charest ?

Une mauvaise habitude

Ce n'est pas la première fois que la Ville de Québec culpabilise les victimes, qu'elle fait du *victim blaming*. Dans les deux dernières années au moins, la Ville de Québec a tenu des campagnes de sensibilisation à grande échelle concernant la sécurité routière. Mais plutôt que de pointer les responsables des accidents, la Ville vise les victimes. C'est en 2024 que les messages étaient les plus culpabilisants pour les plus vulnérables. On pouvait lire :

1 piétonne dans sa bulle, 1 conducteur anéanti, 2 familles brisées.
1 cycliste téméraire, 1 conductrice sous le choc, 1 salon funéraire.
3 jeunes insouciants, 1 conductrice impatiente, 1 coroner.

Ces messages se sont retrouvés sur internet, sur les affiches d'abribus et sur les bus directement. J'ai fait une demande d'accès à l'information pour apprendre que c'est plus de 50 000 $ qui ont été dépensés en 2024 pour culpabiliser les plus vulnérables de la route.

La sécurité routière : un choix de société

Plusieurs pays, surtout en Europe, ont fait le choix de la sécurité routière et ont fait des progrès significatifs. C'est possible. Ces pays ont fait le choix d'avoir une vision zéro décès et zéro personne gravement blessée. Or, bien que la Ville de Québec prétende être dans cette approche, ses campagnes culpabilisantes vont exactement à l'encontre du principe. Dans une vision zéro décès, on n'a pas besoin de faire ces campagnes auprès des plus vulnérables, les aménagements sont sécuritaires. Point. Le principe est simple : on garde en tête que l'erreur est humaine et qu'il y aura toujours des personnes inattentives. On construit alors des aménagements qui en tiennent compte. C'est la seule approche logique pour sauver des vies. Dans notre société, il y a des personnes vieillissantes et des gens ordinaires dans la lune, ça peut arriver à tout le monde et ça ne changera pas.

Bref, si l'on veut vraiment sauver des vies, ce n'est pas en culpabilisant les personnes plus vulnérables sur la route et en donnant des constats d'infraction aux cyclistes qui n'ont pas de casque. Si on veut sauver des vies, il faut construire une ville qui pardonne.

POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES FRUITS INDIGÈNES DU QUÉBEC

Par Anne-Sophie Trottier

C'est connu, le quartier Saint-Jean-Baptiste a un très faible indice de canopée. En plus du manque d'arbres et de verdure, peu d'espèces déjà présentes dans les environs sont fruitières.

À travers les efforts de verdissement du quartier, il serait intéressant d'introduire des espèces indigènes qui portent fruit. D'une part, cela pourrait permettre de lutter contre l'insécurité alimentaire qui fait rage dans le faubourg. D'autre part, cela permettrait de familiariser les citoyen·ne·s avec les espèces méconnues de fruits adaptées à notre climat.

Voici quelques exemples d'espèces qu'il serait intéressant d'introduire chez nous.

Asiminier trilobé – Paw paw

Arbuste dont on avait pratiquement oublié l'existence, l'asiminier trilobé, ou paw paw, provient de l'ouest du Québec et de la région des Grands Lacs. Robuste, il peut sans problème s'adapter à des conditions plus froides. À l'automne, il produit des fruits au goût exotique (banane, mangue) qui font toute sa réputation. Peu résistant aux sels de déglaçage et au compactage, il faudrait éviter de le planter en bord de rue, et favoriser sa présence dans un parc.

Ronce pubescente – catherinette

Parente avec le framboisier, la ronce pubescente, surnommée catherinette, est un sous-arbrisseau vivace. Elle s'épanouit dans les boisés humides. Ses fruits, qui ressemblent à de petites framboises, ont un goût résineux fascinant. Les fruits sont produits au début de l'été. Ses feuilles sont également aromatiques et comestibles. Elle aurait également sa place dans un parc plutôt qu'en bord de rue.

Amélanchier du Canada

Petit arbre très robuste, l'amélanchier apprécie à la fois le soleil et l'ombre, et il nécessite un minimum d'entretien. Grâce à son adaptabilité, il peut pousser dans tous les environnements. Son élégance en fait un arbre ornemental d'exception. Au printemps, il se revêt de magnifiques fleurs blanches en forme d'étoile. Celles-ci se transforment, en juin, en fruits délicieux, au goût de cerise et d'amande.

Cornouiller du Canada – quatre temps

Le cornouiller du Canada est une plante couvre-sol très commune en forêt. Surnommée « quatre temps » en raison des quatre pétales qui forment ses fleurs blanches, le cornouiller produit de petites baies rouge vif qui sont comestibles. Leur goût, sans être extraordinaire, est bien sucré et, surtout, la chair du fruit est gorgée de pectine, ce qui en fait un ajout de choix aux tartes et confitures de fruits.

Sumac vinaigrier

Le sumac vinaigrier est un arbrisseau très coriace qui pousse dans des terrains pauvres, rocailleux ou sablonneux. Ses feuilles sont vert foncé durant l'été, mais deviennent d'un magnifique rouge orangé-écarlate à l'automne. Ses fruits poussent en gros épis rouges duveteux, qui persistent tout l'hiver sur l'arbre. Ces fruits sont intéressants pour leur belle acidité, qui en font un aromate de choix pour certains plats, et aussi en limonade. Si vous décidez d'en cueillir, faites attention de ne pas toucher la sève blanche qui peut s'écouler des épis. Elle est irritante pour la peau.

ET SI LA BUS ÉTAIT GRATUITE ?

Revendiquer la gratuité jeunesse du transport collectif
Par Sophie Tremblay-Bouchard, animatrice sociale au TRAAQ

Crédit photo : TRAAQ

Note sur l'utilisation du féminin pour « bus » : J'écris « la bus », au féminin, pour parler de l'autobus. Ce choix stylistique reflète une variation linguistique propre à la ville de Québec, où l'on rencontre cette forme familière dans l'usage populaire. Cette variation contribue à enrichir la diversité linguistique de notre ville et à ancrer le discours dans un contexte local et culturel.

Le Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec (le TRAAQ) milite depuis 2016 pour le droit à la mobilité des personnes en situation de faible revenu. Après plusieurs années de lutte, le Collectif est satisfait de voir enfin naître une tarification sociale à Québec. Il était temps ! Mais pourquoi s'arrêter là ? Motivé plus que jamais, le Collectif poursuit son chemin en revendiquant la gratuité totale et complète pour les moins de 18 ans.

Un accès équitable pour toustes les jeunes
Est-ce insensé de rêver d'une ville où toustes les jeunes peuvent se déplacer librement, sans que l'argent soit un obstacle ? Où chaque enfant, peu importe la situation financière de sa famille, peut participer aux activités sportives, culturelles, ou juste aller rencontrer ses ami·e·s sans avoir à compter ses sous ?

La gratuité du transport, c'est un levier pour ouvrir les possibilités urbaines aux jeunes, sans distinction. C'est un geste fort pour réduire les injustices qui freinent leur épanouissement.

Une bouffée d'air pour les familles à petit budget

Pour les familles en situation de faible revenu, chaque dollar est précieux. Quand il faut choisir entre payer un billet d'autobus ou acheter des fournitures scolaires, la gratuité du transport prend tout son sens. Il ne s'agit pas d'une simple amélioration, mais d'une véritable transformation des conditions de vie. En éliminant ce coût, on ne fait pas que réduire une dépense, on remet en question une structure économique qui pousse les familles vers des choix impossibles. Bref, la gratuité du transport pour les jeunes de moins de 18 ans serait une aide concrète qui ferait une vraie différence dans la vie de nombreuses familles. Elle leur permettrait de réorienter leurs ressources vers d'autres besoins fondamentaux (éducation, santé, alimentation, etc.)

Encourager l'utilisation du transport collectif dès le plus jeune âge

C'est connu, l'adolescence est un moment clé pour adopter de bonnes habitudes. En offrant la gratuité aux jeunes, on ne se contente pas de leur donner une option de déplacement ; on les incite à privilégier le bus plutôt que la voiture. Par le fait même, on les sensibilise à l'importance de la mobilité durable et on les amène à devenir des citoyen·ne·s engagé·e·s et conscient·e·s des enjeux environnementaux.

Un choix de société axé sur l'inclusion
Finalement, revendiquer la gratuité jeunesse du transport collectif, c'est faire le choix d'une société plus inclusive, où aucune personne n'est laissée de côté à cause de sa situation économique. C'est faire preuve de solidarité envers les jeunes et leur famille. Il est temps que Québec prenne cette décision audacieuse et montre la voie à suivre pour les autres villes de la province.
Parce qu'un trajet en bus ne devrait jamais être un luxe.

RETOUR SUR LA MARCHE DES LUTTES POPULAIRES

Par Anne-Sophie Trottier

Le 8 août dernier avait lieu la Marche des luttes populaires, un événement organisé par le Compop.

À travers un circuit pédestre qui traversait le quartier, une vingtaine de personnes ont découvert plusieurs lieux marquants qui ont été le théâtre de luttes sociales et ont marqué l'histoire du faubourg. Une première mouture de ce projet a existé par le passé*, mais plusieurs arrêts ont changé et d'autres informations ont été actualisées.

Une vingtaine de personnes étaient présentes lors de cet événement du 8 août dernier organisé par le Compop.

Huit endroits ont été visités afin de faire valoir leur patrimoine historique, des années 70 à nos jours. Par exemple, un arrêt a été effectué devant la façade de la coopérative L'Escalier sur la rue de la Chevrotière, pour souligner l'importance du squat Berthelot, tenu en 2002 pour revendiquer du logement social. Un autre arrêt a été effectué devant le bar le Nelligan's, où il y avait dans les années 90 l'un des premiers bars lesbiens de Québec, l'Amour Sorcier.

La marche visait à montrer que plusieurs luttes d'aujourd'hui sont tributaires d'une résistance historique de longue date, qui à force d'efforts et d'inventivité a porté fruit. Selon les personnes présentes, pouvoir prendre du recul par rapport aux enjeux actuels permet de voir que si la lutte a payé par le passé, elle peut toujours permettre de renverser la vapeur aujourd'hui et, qui sait, de faire des gains inattendus.

* Les curieux·ses,
visitez le www.dansmonquartier.net.

Mélissa Coulombe-Leduc
Conseillère municipale du district électoral du Cap-aux-Diamants
Membre du comité exécutif
Au plaisir de vous servir!
melissa.coulombe-leduc@ville.quebec.qc.ca | 418 641-6080
VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

LE FRAPRU « CAMPE » À QUÉBEC

Par Marie-Ève Duchesne

En pleine rentrée parlementaire, alors que les crises du logement locatif et de l'itinérance continuent à s'approfondir, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a installé à proximité de la colline Parlementaire à Québec un camp d'une ampleur inégalée dans son histoire. Plus de 200 personnes en provenance de différentes régions se sont installées les 14 et 15 septembre derniers au parc de l'Amérique française. Elles ont voulu ainsi faire entendre la voix des mal-logé·e·s au gouvernement Legault, jugé en partie responsable de l'aggravation de la situation

Alors qu'un nombre considérable de ménages locataires étaient toujours sans bail ou en recherche active de logement au 1er septembre 2024, deux mois après la période intensive des déménagements, le camp se voulait un symbole de l'itinérance, de l'insécurité résidentielle et du mal-logement qui sont autant de symptômes des crises sociales en cours. Personnes mal logées, familles, personnes racisées, précaires, de la classe moyenne, en situation de handicap, aîné·e·s, travailleur·se·s communautaires et campeur·se·s ont représenté la diversité des personnes touchées ou susceptibles de l'être par la crise du logement. Alors que le loyer moyen atteint maintenant 1 022 $ par mois au Québec et qu'il s'élève à 1 962 $ pour les logements disponibles, le FRAPRU déplore que de plus en plus de locataires soient affecté·e·s et se voient ainsi nier leur droit au logement. « Dans ce contexte, l'absence d'alternatives au marché privé de l'habitation contribue à la dureté de la crise et c'est à cela que l'État peut remédier en renforçant le filet social », explique Véronique Laflamme, la porte-parole du FRAPRU.

Le logement social et communautaire représente la formule la plus complète et la plus permanente d'aide au logement, celle dont les retombées sociales et économiques sont les plus importantes. Or, le gouvernement québécois refuse de se fixer des objectifs clairs de développement pour les prochaines années, malgré les demandes répétées de nombreuses organisations sociales, communautaires et municipales. Le FRAPRU s'explique mal ce positionnement de l'administration de François Legault. Selon l'organisme, pour sortir durablement de la crise, il faut augmenter massivement le nombre de logements sociaux et communautaires, qu'ils soient gérés par des offices d'habitation, des coopératives ou des OSBL d'habitation. Il presse donc le gouvernement de se donner l'objectif de faire passer le parc de logements sans but lucratif, qui ne représente actuellement que 10,5 % de l'ensemble du parc locatif au Québec, à au moins 20 %, d'ici 15 ans.

Et dans le faubourg ?

Profitant de ces deux jours d'actions, en plus d'y participer activement, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a tenu une action locale pour revendiquer du logement social sur le site du stationnement face au 640, rue Saint-Jean. Une construction qui illustre le besoin de logements sociaux ainsi que différentes bannières et pancartes ont envahi le terrain le temps de l'action. Cette action s'inscrivait dans une initiative de « commandos de quartiers » visant à illustrer les différents besoins locaux. Des actions ont aussi eu lieu dans Sainte-Foy, Maizerets, Saint-Sauveur et sur la colline Parlementaire.

Le contingent du Compop lors de la manifestation nationale du FRAPRU le 15 septembre dernier où plus de mille personnes étaient présentes

Le droit de manifester « à l'honneur » pour ces deux journées

La Ligue des droits et libertés section de Québec (LDL-Qc), la Coalition pour le droit de manifester à Québec et le FRAPRU ont tenu à dénoncer les multiples dérapages du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) dans son encadrement des manifestations, particulièrement lors de ces deux jours. Les réactions ont été vives sur le terrain, au lendemain du campement, alors qu'on a encore une fois constaté de multiples écarts du SPVQ. Menace d'interdiction de manifester, menace de remise de constat d'infraction, attitude condescendante, intimidation, la liste des récriminations des groupes présents ne cesse de s'allonger. Pour la Ligue des droits et libertés section de Québec (LDL-Qc), la Coalition pour le droit de manifester et le FRAPRU, l'encadrement policier de la fin de semaine illustre une fois de pluws que le règlement municipal actuel est clairement abusif, d'autant que l'administration Marchand laisse carte blanche au SPVQ dans ses méthodes d'application.

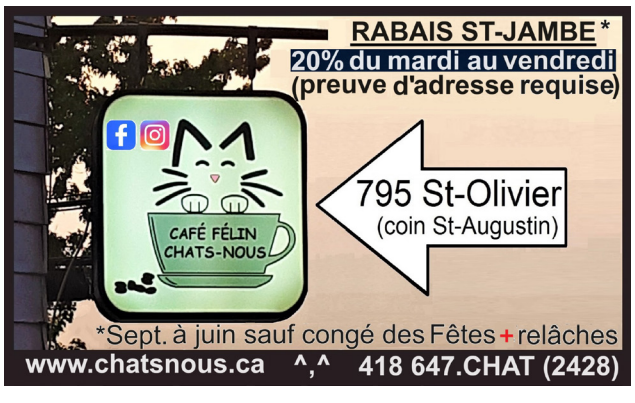

HOMMAGE À DENYSE

Par Lili Jodoin

Propos recueillis par Anne-Sophie Trottier

Denyse Hamel a fait partie du groupe de gens qui ont acheté le Fou-Bar le 20 mai 1983. Ils étaient dix propriétaires à l'époque !
À travers cette vaste équipe, son rôle était d'assurer le service à la clientèle. Excellente serveuse, elle arborait toujours un grand sourire, et elle faisait preuve d'une patience remarquable. Elle ne se laissait pas pour autant marcher sur les pieds : elle savait comment être complice des jeunes tout en étant capable d'être ferme quand c'était le temps.

Elle a été également co-propriétaire d'un autre bar sur la rue Saint-Jean, le Zanzibar. Amoureuse de la musique, Denyse a permis au jazz de s'enraciner dans ce lieu. Elle s'occupait de la programmation et elle-même chantait et jouait du piano. Du même élan, elle a démarré une chorale, qui se réunissait le dimanche matin sur la rue Richelieu. À son grand désarroi, ce n'étaient jamais les mêmes personnes d'une semaine à l'autre ! C'est parce que c'était surtout une chorale de lendemain… de party.

Femme d'une grande polyvalence, elle a aussi travaillé dans plusieurs commerces qui sont devenus des institutions dans le faubourg : on pense au resto Commensal et au Crac, où elle était cuisinière. Sans oublier la Fausse alarme, un autre bar où elle a été serveuse !

Lili Jodoin et Denyse Hamel ont été confondues l'une avec l'autre… pendant 10 ans ! C'est peut-être parce qu'elles avaient le même entrain en travaillant : les deux aimaient chanter, danser et surtout rire durant leur shift. Même si elles n'ont jamais travaillé ensemble, le passage de Denyse au Fou-Bar a eu un impact sur Lili. Leur côté maternel et l'amour du quartier Saint-Jean-Baptiste les ont liées. L'influence de Denyse est encore bien tangible au Fou-Bar ! On se souviendra d'elle longtemps.

LETTRE À DENYSE

Par Lili Lapointe et Geneviève Petitclerc

Denyse,

Ça fait deux heures que nous sommes assises sur les Plaines à essayer de t'écrire un hommage. Trop de souvenirs, trop d'émotions, trop de choses à dire. C'est difficile parce que pour nous, tu es encore là. La dernière fois que nous étions toutes les deux sur les Plaines, tu étais avec nous, un verre de rosé à la main, à partager des anecdotes et des chips.

Au moment d'écrire ces mots, tu es là, devant nous, avec toute ta lumière et tes couleurs bien vives. On t'entend nous raconter tes histoires, écouter les nôtres, nous donner des petits coups de pied dans le cul, nous encourager. Tu nous manques tellement que les mots nous manquent. Ton amitié était un privilège. On a eu beaucoup de chance de t'avoir dans nos vies les dix dernières années, et on en aurait pris au moins dix autres. On t'apporte avec nous pour la suite. Tu resteras pour nous un exemple de femme forte, assumée, franche et bienveillante. Tu nous as aussi marquées par ta soif de connaître les gens et par ta grande curiosité. Merci de nous avoir transmis un peu de ton courage.

Du courage, tu n'en manquais pas : celui de te révolter, de faire les choses autrement, le courage d'accepter et de changer, le courage de pardonner et de t'excuser, le courage d'aimer, le courage de vivre et d'avancer.

Si tu étais si enthousiaste, généreuse, énergique, colorée, explosive, parfois confrontante et aussi aimante et attentionnée, c'est que tu avais le courage de montrer qui tu es, le courage d'être toi-même, sans complexes, sans compromis. Nos vies et le Vestiaire du Faubourg ne seront plus les mêmes sans toi, ton empreinte y restera.

On t'aime, bye ma belle Denyse.

Lili et Geneviève

Photo : Lili Jodoin

Photo : Lili Jodoin

Photo : Lili Jodoin

DENYSE AURA LAISSÉ SA TRACE . . .

Par Marie-Ève Duchesne

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris, à la fin du mois de juillet, le décès soudain de Denyse Hamel, militante du Compop (particulièrement auprès de l'équipe du Vestiaire du Faubourg).

Denyse aura été une femme marquante dans son implication. En plus de sa grande disponibilité pour faire des remplacements au Vestiaire, elle les assumait de façon dévouée. Empreinte d'une bienveillance extraordinaire, Denyse savait prendre soin. De sa mère, de son conjoint, et du Compop, y ayant assumé l'entretien ménager pendant six ans. Festive à ses heures, débordante de projets et d'énergie, Denyse n'avait pas froid aux yeux et savait profiter de la vie.

Mais Denyse avait aussi son caractère bien affirmé, voire tranchant ! Devant l'injustice, Denyse s'indignait. Sans mâcher ses mots. Devant la bêtise humaine aussi…

Denyse aura marqué le faubourg par sa présence historique dans plusieurs luttes urbaines des premières heures ou encore par son parcours professionnel dans le quartier, entre autres au Fou-Bar.

À travers cette édition spéciale de notre journal, nous souhaitons te rendre un hommage. Un immense merci pour toutes les heures passées au Compop sans compter, pour toutes les chansons sifflées dans les corridors, pour toutes les petites attentions déposées ici et là dans nos locaux, pour les éclats de rire bien sentis. Denyse, les discussions de coin de bureau, ta bienveillance et ton franc-parler vont nous manquer. Le Vestiaire et le Compop ne seront pas pareils sans toi.

Tu nous manques et on ne te dira jamais assez : merci pour tout !

Photo : Lili Jodoin

De haut en bas
Photo 4 : Denyse au Fou-Bar, où a été co-propriétaire et serveuse pendant plusieurs années
Photo 5 : Denyse en pleine action lors d'une campagne

LA POLLUTION LUMINEUSE DANS SAINT-JEAN-BAPTISTE : LUMIÈRE SUR UN PROBLÈME DE COHÉRENCE

Par Anne-Sophie Trottier

Au mois de mai dernier, une tempête solaire particulièrement intense a permis la création d'aurores boréales magnifiques, observables même en milieu urbain. Contre toute attente, les aurores étaient visibles depuis le quartier Saint-Jean-Baptiste. Or, celles et ceux qui ont voulu les admirer ont été freiné·e·s par l'éclairage de l'édifice Marie-Guyart (communément appelé Complexe G) et du Delta. Les deux gratte-ciel, dont les lumières sont allumées jusqu'aux petites heures, ont pollué la voûte céleste au point où la lumière dansante des aurores se perdait à travers celle des néons.

Cet incident met de l'avant l'enjeu bien réel de la privation de la beauté du ciel nocturne pour les résident·e·s du quartier, et surtout l'important gaspillage de ressources.

Le problème est connu des gens du coin depuis longtemps : même en pleine pandémie, les lumières du Delta et du Complexe G étaient allumées la nuit.

Cela est d'autant plus fâchant quand on sait que le Complexe G abrite divers ministères du Gouvernement du Québec, dont, ironiquement, celui de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les lumières allumées la nuit dans le Delta sont aussi le fruit d'un ministère, cette fois celui des Transports.

Cette politique d'éclairage entre en contradiction directe avec les consignes énergétiques émises par le gouvernement du Québec.

En avril 2024, le ministre Pierre Fitzgibbon déclarait au magazine L'actualité que « [l]es gens n'aiment pas se faire dire qu'ils vont devoir démarrer le lave-vaisselle à 2 h du matin, mais c'est la réalité* ». Hydro-Québec mettra en place de plus en plus de mesures de contrôle pour cibler la consommation domestique d'électricité dans les prochaines années. Dès 2026, une modulation tarifaire entrera en vigueur pour inciter à la diminution de la consommation de l'électricité en période de pointe.

Difficile d'expliquer comment le Gouvernement peut d'une part demander aux citoyen·ne·s de démarrer leur lave-vaisselle en pleine nuit pour économiser de l'énergie, et d'autre part gaspiller bon nombre de kw/h pour éclairer des bureaux vides de leurs fonctionnaires.

Par souci de cohérence et de respect des citoyen-ne·s vivant en milieu urbain, il serait urgent de changer la politique d'éclairage des bâtiments qui abritent les différents ministères du Gouvernement du Québec.

Qui sait, si un jour les choses changent, les résident·e·s du faubourg pourraient mieux distinguer les étoiles le soir venu… ou, plus réalistement, sentir que les fonds publics sont administrés de façon plus responsable.

* Guillaume Bourgault-Côté, « L'énergie du ministre Pierre Fitzgibbon », *L'actualité*, 3 avril 2024, https ://lactualite.com/politique/lenergie-du-ministre-pierre-fitzgibbon

807 : UN ÉTÉ SANS ABRI

Par Fabien Abitbol

Deux abribus ont disparu durant l'été dans le faubourg, qui pourtant n'en compte pas beaucoup.

Sur la rue Saint-Jean, l'arrêt Turnbull du 807 s'est retrouvé totalement à découvert. Au service des usager·ère·s du RTC, on a appris en août que l'abribus était incompatible avec la terrasse du restaurant Lima. Puis, le service des communications du RTC nous a indiqué que le même arrêt serait remis en place une fois la saison des terrasses terminée. Il serait donc possible que l'arrêt disparaisse à nouveau l'été prochain, au profit du restaurant péruvien.

Photo : Fabien Abitbol

Dans l'autre sens, sur la rue D'Aiguillon, c'est l'abribus de l'arrêt Sainte-Marie qui a disparu, celui face à L'Axe du Malt.

Nous n'avons pas été en mesure de savoir pourquoi l'abri Sainte-Marie avait été retiré ni si/quand il reviendrait.

Photo : Fabien Abitbol

DONNE PAS TES DONNÉES À N'IMPORTE QUI !

Par Andrée O'Neill

Nous vivons dans une ère quasi entièrement numérique depuis au moins une décennie. Dossier santé, services bancaires, épicerie, applications de rencontre et communications interpersonnelles en général : tous les recoins de notre vie privée sont assujettis aux technologies de l'information, grâce à notre ordi, notre téléphone cellulaire, notre tablette, notre montre connectée, etc.

Nous sommes nombreuses et nombreux à n'y trouver que des avantages, mais à l'heure actuelle, il semble que ce sont surtout les grandes entreprises, notamment les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) qui tirent profit de notre générosité en matière de renseignements personnels. Pourtant, nos données devraient servir avant tout au bien commun.

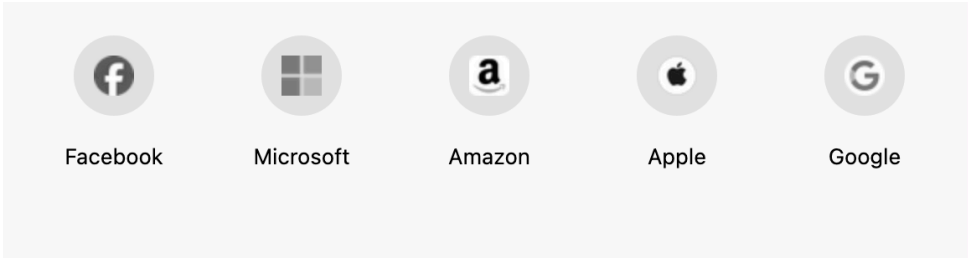

Cécile Petitgand, entre autres fondatrice de l'entreprise de gestion de données Data Lama et conseillère auprès des Fonds de recherche du Québec, se préoccupe de cette question depuis des années. *Dans Données personnelles : reprenons le pouvoir ! Réflexions sur la gouvernance citoyenne à l'ère numérique**, elle réfléchit à nos motivations contradictoires concernant nos renseignements personnels. D'une part, nous offrons sans hésiter nos données à des mégaorganisations commerciales, en acceptant sans broncher que nos téléphones intelligents soient dominés par des applis privées qui pompent constamment nos informations. D'autre part, nous résistons fortement à fournir des infos personnelles à des organismes publics (comme l'a montré la méfiance d'une partie de la population pendant la pandémie, notamment devant la proposition de plusieurs gouvernements de télécharger une application pour suivre les contacts et les déplacements), même si nous devrions savoir qu'elles ont une valeur collective indéniable et que, par exemple, le croisement des données de santé a mené la recherche médicale à des avancées spectaculaires dans le combat contre certaines maladies.

Devant ces contradictions, c'est la gouvernance des données qu'il nous faut réinventer, selon Cécile Petitgand. Dans son texte de 70 pages, elle définit en cinq points les exigences de cette transformation de la gestion de nos données : informer, consulter, engager, collaborer et donner du pouvoir.
« Donner du pouvoir », ce sont des mots qui devraient toucher un point sensible chez beaucoup de personnes moins aguerries aux technologies de l'information ! Pour ne citer que mon cas personnel, lorsque je me suis fait conseiller de remplacer (à coup de $$$) mon appareil parfaitement fonctionnel parce que son incompatibilité le rendait vulnérable aux cyberattaques et donc à la fuite de renseignements, je me suis sentie impuissante, comme une propriétaire de restaurant qui se fait demander un pizzo par un mafieux sous peine de voir son établissement partir en fumée. Donner du pouvoir et redonner confiance, voilà une piste à explorer en profondeur, selon l'autrice.

L'autrice prend aussi acte du défi majeur que pose l'intelligence artificielle, autre aspect des TI pouvant susciter des espoirs autant que des craintes. OpenAI, l'entreprise à la source de ChatGPT, génère ses vidéos ultra réalistes à partir de nos vraies données personnelles. Et jusqu'à maintenant, personne n'a réussi à l'en empêcher ou du moins à encadrer leur utilisation.

C'est pourquoi il est urgent de revoir le cadre législatif qui régit l'appropriation de nos données par des organismes tant publics que privés. Pour y parvenir, il faut mettre à contribution les citoyen·ne·s, les entreprises, les gouvernements et la société civile.

Voilà un ouvrage indispensable pour qui veut se renseigner sur notre avenir numérique et sur la valeur collective de nos données.

* Cécile Petitgand, *Données personnelles : reprenons le pouvoir ! Réflexion sur la gouvernance citoyenne à l'ère numérique*, Presses de l'Université Laval, 2024.

Mots croisés

Par Agathe Légaré

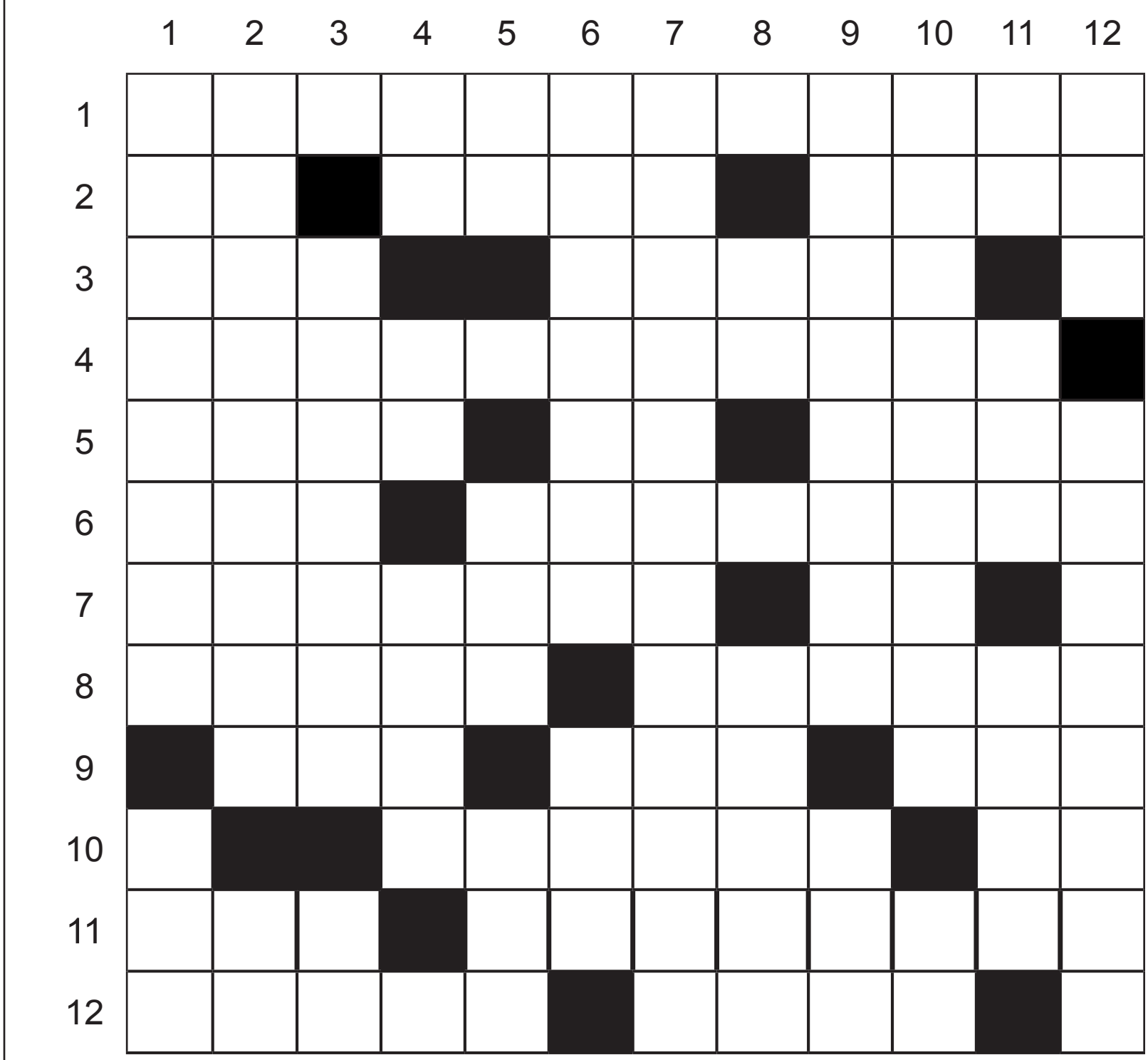

Horizontalement

1- Bibliothèque du quartier Saint-Jean-Baptiste, située sur la rue Saint-Jean (prénom et nom de famille d'une écrivaine québécoise décédée). **2-** Interjection marquant le rire du père Noël… – Fanatique, admirateur inconditionnel – Dieu du vent chez les Anciens grecs, qui inspire Hydro-Québec. **3-** Exercé une action, obtenu un effet – Le président américain qui a régné entre Barack Obama et Joe Biden. **4-** Avis d'éviction envoyé à un ou plusieurs locataires sous prétexte de rénovations majeures (c'est illégal). **5-** Qui a une saveur âcre désagréable – Interjection pour exprimer l'admiration, la surprise ou pour interpeller quelqu'un – Qui copie les goûts et les manières de la soi-disant haute société. **6-** Berceau d'enfant, autrefois – Payée d'avance comme certaines cartes de paiement. **7-** Déclarer avec autorité, donner un ordre (pour un représentant de la loi) – Préfixe négatif en français, qui signifie « Je suis » en anglais. **8-** Singe-araignée – Installée sur une chaise, un fauteuil, un trône. **9-** Sud-sud-est – Oiseau palmipède que l'on savoure encore en pâté à Noël – École de création visuelle (de jeux vidéos) en France. **10-** Astre qui a connu une éclipse totale le 8 avril 2024, au Québec en particulier – Satellite naturel de Jupiter qui compte des centaines de volcans actifs. **11-** Saint-Charles, Saint-Joseph, Sergent, Memphrémagog, Érié, Huron, par exemple – Se dit du représentant ou du délégué d'un groupe de travailleurs unis pour défendre leurs droits et leurs intérêts (adjectif).
12- Gros pain rond des boulangeries artisanales – Entêté comme une mule.

Verticalement

1- Jargon, langage inintelligible, comme celui d'un règlement de l'aide sociale – Habitation à loyer modique. **2-** Appartements – Possède. **3-** Inanimés, sans mouvement – Copie conforme dans un courriel. **4-** Conifère – Métal précieux et convoité aux Jeux olympiques – Anticosti et d'Orléans, entre autres (pluriel). **5-** Symbole chimique du radium – Petite et moyenne entreprise – Audacieux, hardi. **6-** Totale, globale – Athlète ayant participé aux Jeux olympiques, retraité ou encore actif. **7-** Se déplaceraient à pied. **8-** Ancienne note de musique – Adepte fanatique d'une doctrine ou d'un chef. **9-** Rangeais dans un local pour l'hiver – Prend connaissance d'un texte, parcourt des yeux. **10-** Ensemble des noms de lieux d'une ville, d'une région, d'une province – Symbole du cuivre. **11-** Lui, pas elle – Le constructeur de l'arche qui a survécu au Déluge, dans la Bible – Coupa du bois ou un métal avec un outil à lame dentée. **12 -** Organe de l'odorat – Personne qui fait quelque chose pour autrui sans rémunération, comme celles du Vestiaire du Faubourg, au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

solution en page 14

AVENIR SAINT-PATRICK : FÊTE DE QUARTIER DU 24 AOÛT

Par Ève Méquignon du collectif Avenir Saint-Patrick

Le samedi 24 août, Avenir Saint-Patrick, un regroupement citoyen qui vise à fonder une coopérative d'habitation et un espace collectif sur le site de St. Patrick's High School, organisait une fête de quartier. L'événement de mobilisation se tenait au grand soleil, dans la cour de cet établissement scolaire qui quittera les lieux en 2027. L'ambition d'Avenir Saint-Patrick est de veiller à la concordance des usages du terrain, actuellement occupé par l'école, avec les intérêts et les besoins du quartier, tout en poursuivant des visées écologiques et communautaires. Le projet inclut la conservation du CPE Les Loupiots, l'amélioration des installations existantes, telles que le gymnase, l'atelier de menuiserie et la salle de musique, et l'aménagement de nouvelles salles polyvalentes pour accueillir divers organismes communautaires.
Le 24 août, plus de 50 personnes ont signé la lettre d'appui en faveur du projet et ont demandé à la Ville d'user de son droit de préemption pour acquérir le terrain de l'école. Selon nos estimations, jusqu'à 100 personnes se sont jointes à nous au cours de l'après-midi pour en apprendre plus sur l'initiative et pour rêver l'avenir des lieux à travers des ateliers de création et de réflexion collective. Anne-Sophie Trottier du Compop donnait un atelier de création de zines, Marika Rodrigue-Bergeron, un atelier d'art textile, qui a mené à la création d'une courtepointe collective, et Lauriane Charbonneau, un atelier de poésie. Nous avons senti une réelle effervescence habiter les participant·e·s. Ce bouillonnement d'idées nouvelles s'est avéré bien rafraichissant pour notre collectif qui planche sur ce projet depuis plus d'un an.

Photo : Ève Méquignon

De plus, l'auteur et illustrateur Guillaume Demers a réalisé diverses illustrations en direct, capturant les souhaits des citoyen·ne·s concernant notre projet. C'était extrêmement enthousiasmant pour nous de voir les yeux pétillants des participant·e·s emballé·e·s d'imaginer, entre autres, des jardins communautaires, une canopée plus dense sur le terrain de l'école, une scène polyvalente et des espaces de jeux accessibles aux habitant·e·s de la future coopérative d'habitation comme aux résident·e·s du quartier.

La musique de la fanfare Tint(A)nar a fortement contribué à l'ambiance festive de cette journée mémorable. Nous sommes extrêmement reconnaissant·e·s de l'incroyable soutien de la population. Cet appui est précieux puisqu'il nous encourage à maintenir notre motivation dans ce projet de longue haleine.

Le soutien financier de Mobilisation Haute-Ville et du député libéral Jean-Yves Duclos, qui a pris part aux festivités, a permis à cet événement d'avoir lieu. Nous avons aussi pu compter sur la présence de Loisirs Montcalm, des conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste et de Montcalm, du CPE Les Loupiots, du Centre famille Haute-Ville et du candidat bloquiste Simon Bérubé.

Avenir Saint-Patrick
Site web : https://collectifstpatrick.wordpress.com/

CAROTTE JOYEUSE
ÉPICERIE SANTÉ
690, rue Saint-Jean
Québec (Qc) G1R 1P8
Tél : 418-647-6881
Fax : 418-647-3953
Courriel : info@lecrac.com

Vous méritez mieux.
Joignez la CSN !
Toujours confidentiel - 418 647-5810
sesyndiquer@csn.qc.ca
CSN
Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches

LA RÉOUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES : CÉLÉBRATION DU TIERS-LIEU

Par Anne-Sophie Trottier

Le 27 juin dernier, après des mois de luttes menées par les grévistes du Réseau des bibliothèques de Québec, celles-ci rouvraient leurs portes à leurs usagers et usagères.

L'intérieur de la bibliothèque Claire-Martin dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste

La grève, menée de longue haleine et en grande partie par des femmes, a permis d'obtenir des gains non négligeables pour les conditions de travail des acteur·rice·s du réseau. Dans un contexte où le dédoublement de l'employeur (l'ICQ étant mandaté par la Ville pour faire la gestion des bibliothèques) rendait la négociation particulièrement ardue, les grévistes ont fait preuve d'une persévérance hors du commun.

Même si le retour au travail ne fait pas l'unanimité, une chose est certaine : les gens sont heureux de retrouver leurs bibliothèques et le personnel qui y travaille. De plus, la population a pu découvrir officiellement la toute nouvelle bibliothèque Gabrielle-Roy, qui a su se réinventer magnifiquement.

Durant les trois mois de grève, l'absence des bibliothèques comme actrices de la consolidation du tissu social s'est fait remarquer. C'est que celles-ci remplissent un rôle d'ordre communautaire et culturel qui ne trouve pas son équivalent ailleurs.

La mission des bibliothèques publiques est à l'intersection entre l'alphabétisation, l'information, l'éducation, l'inclusion, la participation citoyenne et la culture. C'est ce que l'on appelle un tiers-lieu, soit un espace qui n'est ni la résidence personnelle ni le lieu de travail. C'est un endroit d'échanges et de rencontres qui est empreint de convivialité, mais qui s'extrait de toute logique marchande. Il n'est pas nécessaire de payer pour s'y installer, contrairement aux bars et aux cafés, par exemple. Ce genre d'espaces se fait rare, ce qui marque d'autant plus l'importance des bibliothèques pour une société en santé.

Si les bibliothèques n'avaient jamais existé, et qu'on essayait de les inventer aujourd'hui, ce serait tout simplement impossible. Le monde néolibéral dans lequel on baigne est tout simplement hostile aux rêves d'imaginaire, de solidarité et d'humanité prônés par les bibliothèques publiques.

Rendre l'accès à la littérature gratuit ? On dirait une utopie. Mais les bibliothèques sont là, et elles sont là pour rester.

SOLUTION

Grille en page 12

1	C	L	A	I	R	E	M	A	R	I	E	N
2	H	O	■	F	A	N	A	■	E	O	L	E
3	A	G	I	■	■	T	R	U	M	P	■	Z
4	R	E	N	O	V	I	C	T	I	O	N	■
5	A	M	E	R	■	E	H	■	S	N	O	B
6	B	E	R	P	■	R	E	P	A	Y	E	E
7	I	N	T	I	M	E	R	■	I	M	■	N
8	A	T	E	L	E	■	A	S	S	I	S	E
9	■	S	S	E	O	I	E	■	E	C	V	
10	H	■	■	S	O	L	E	I	L	■	I	O
11	L	A	C	■	S	U	N	D	I	C	A	L
12	M	I	C	H	E	■	T	E	T	U	■	E

FORMATIONS ÉCOCITOYENNES

Par Craque-Bitume

Nous sommes Craque-Bitume, un collectif en écologie urbaine. Nous vous invitons à découvrir nos formations écocitoyennes, spécialement conçues pour vous aider à développer des compétences pratiques, qui auront un impact positif sur l'environnement… et sur votre porte-monnaie !

Nos ateliers vous permettront de…

- Maîtriser les secrets de l'herboristerie
Apprenez à confectionner des produits naturels pour prendre soin de vous et de votre famille !

- Créer vos propres produits menstruels réutilisables
Initiez-vous à la couture et fabriquez des produits réutilisables pour une meilleure santé menstruelle !

- Fabriquer vos produits de soins corporels faits maison.
Découvrez des alternatives écologiques aux produits du commerce.

Pourquoi vous inscrire ?

- Faire des économies
En fabriquant vos propres produits, vous réduirez vos dépenses sur le long terme et gagnerez en indépendance.

- Connecter à la nature et à vos savoir-faire
Nos formateurs partagent leurs connaissances pour que vous puissiez recréer des gestes ancestraux adaptés à la vie moderne.

- Rejoindre une communauté engagée
Vous pourrez échanger avec d'autres citoyen·ne,s soucieux de l'environnement et vous inspirer mutuellement.

Comment participer ?

Visitez notre site web Craquebitume.org pour découvrir nos ateliers écocitoyens et choisir ceux qui vous correspondent le mieux.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui et commencez à transformer votre mode de vie avec des gestes simples et créatifs ! Ne ratez pas cette chance de devenir plus autonome et responsable tout en respectant l'environnement. Ensemble, construisons une communauté plus verte et plus résiliente !

Oyez! Oyez! Vous voulez faire une différence autour de vous?

Devenez bénévole!

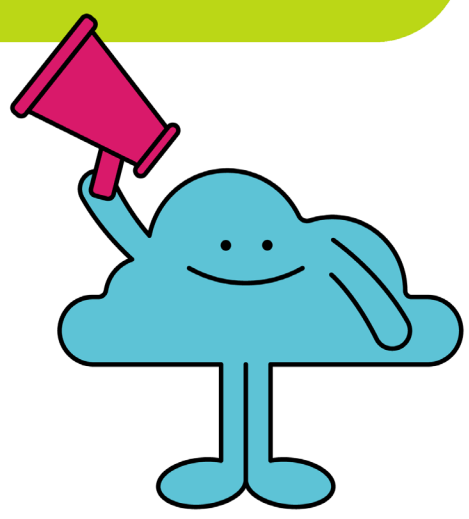

369 RUE SAINT JEAN,
G1R 1N8, QUÉBEC
418-522-2179

L'Entraide du Faubourg est un organisme communautaire qui œuvre auprès des aînés de la Haute-Ville de Québec à qui nous offrons une variété de services et d'activités.

Nous comptons sur la présence et l'implication de citoyens et de citoyennes qui veulent faire une différence dans leur communauté. Quelques heures d'implication bénévole peuvent réellement améliorer le quotidien de nombreuses personnes ainées.

ENTRAIDE DU FAUBOURG

L'Entraide du Faubourg s'engage à offrir une expérience humaine basée sur le **partage**, la **confiance** et le **bien-être** de tous et toutes.

Visites d'amitié

Baladeurs et chauffeurs à la popote roulante

Accompagnateurs et conducteurs pour les rendez-vous médicaux